

La Sentinelle

Quotidien socialiste

A propos d'une manifestation

La journée de dimanche restera dans les annales du socialisme neuchâtelois. Elle a une importance qui se révélera peut-être plus tard, mais que nous ne saurions exagérer.

Eh quoi! diront les sceptiques: Un millier de manifestants socialistes se sont rencontrés à Neuchâtel; ils ont parcouru les rues à la suite de leur musique, exhibé leurs drapeaux rouges, acclamé un des leurs qui est en prison pour avoir commis une infraction quelconque à la loi, leurs orateurs ont prodigué les phrases si souvent entendues sur la société future, sur la paix universelle et autres utopies; après avoir applaudi consciencieusement, ces manifestants sont rentrés paisiblement chez eux. Et, en parlant de tous ces petits faits sans importance, vous voulez nous faire croire que la journée de dimanche présente un intérêt quelconque? Laissez-nous rire!

Ils ne parleront pas ainsi ceux qui sont descendus à Neuchâtel, ceux qui ont été pénétrés du sentiment de la grandeur de notre idéal, qui ont senti avec une intensité toute nouvelle que la cause du socialisme se confondait avec celle de la Justice; peut-être les paroles prononcées ont-elles été les mêmes que celles d'autrefois? Je ne sais. Mais ce que nous savons bien, c'est que l'esprit n'a pas été le même, n'est-ce pas camarades? Ils n'en peuvent douter ceux qui ont senti leurs cœurs pénétrés par une émotion sainte. Ils n'en peuvent douter ceux qui ont vu tous ces yeux brillants, fixés sur les orateurs peut-être, mais qui voyaient bien au-delà, dans une attente extatique, la cité future, le règne de la Justice définitivement installée sur la terre. Ils n'en peuvent douter ceux qui ont vu couler les larmes de joie. Ils n'en pourraient douter surtout ceux qui pénétrant dans les cœurs auraient pu être témoins des décisions prises dans le secret, ceux qui auraient entendu un si grand nombre de camarades murmurer tout bas:

— A partir d'aujourd'hui, ma vie appartient à notre cause sacrée, à partir d'aujourd'hui je n'aurai plus qu'un désir, plus qu'une pensée: travailler à ce que justice soit rendue à ceux qui travaillent, qui peinent et qui souffrent.

Et ce sentiment de la grandeur de notre idéal avait si bien pénétré tous les cœurs, les avait si bien élevés au-dessus des contingences, au-dessus des petites de la vie, qu'aucune note discordante n'est venue gâter la fête; pas un cri inutile, pas un geste vulgaire, pas une parole de haine, la haine est la ressource des faibles, aucun de ses calculs électoraux qui déparent si souvent notre vie politique; nous avons tous quitté Neuchâtel avec le sentiment très net que nous en partions meilleurs qu'à notre arrivée.

Et les résolutions prises seront tenues: l'enthousiasme sera durable; on verra ce qu'il a produit déjà dans quelques semaines d'ici; la lutte contre le capitalisme et contre le militarisme va reprendre avec une vigueur inconnue jusqu'ici. Bientôt nous monterons à l'assaut, bientôt auront disparu les armées, bientôt la Justice régnera sur la terre, bientôt nous serons tous frères. Cette guerre sera la dernière guerre, les injustices d'aujourd'hui seront les dernières injustices.

Merci, cher ami Humbert-Droz, d'avoir été pour nous, par ton acte de courage, par ta conscience, l'occasion d'un si beau réveil et d'une si grande joie.

Pierre REYMOND.

GLOSES

Contre la mode!

Madame Chavannes, de Lausanne, lance une Ligue contre les «exagérations de la mode». Il paraît qu'elle trouve cela urgent et dénonce tout particulièrement la robe courte.

Du diable, madame, vous choisissez mal votre temps. P'eusse compris une telle ligue au temps des crinolines, puis au temps des falbalas et des tournures. P'eusse applaudi alors que la robe avait une traîne et cueillait jalousement toutes les saletés de la rue. Mais oui, la manche jambon était profondément ridicule et l'époque des tailles de «dix-douze» fit bien des victimes. Parbleu, le corset en fait trop, beaucoup trop encore!

Mais, avouez, madame, que la femme s'est ressaisie et qu'elle prend de plus en plus plaisir à s'habiller intelligemment. La robe étroite — sans exagération — vous faisait-elle loucher? Moi pas, je vous le jure; elle n'était pas dépourvue de grâce et de simplicité. C'était une proche parente du costume tailleur et je vous mets au défi de trouver plus rationnel et plus élégant à la fois que celui-ci.

Mais voici, la jupe courte, très courte. Bien, très bien! C'est parfait! La femme reprend avec elle de sa jeu-

nesse, de sa vivacité, de son indépendance et y gagne en charme.

Laissons les poupées qui ont déshonoré les modes les meilleures. Mais, tenez, regardez-moi cette femme, là! Cela a-t-il un air vaillant et cela est-il assez gracieux en même temps.

Eh quoi, ce bas de jambe vous blesse! Allons, ballivernez que tout cela. Allez donc demander en Flandres ou en Normandie ou en Bretagne, si ces bas de jambes les outragent! C'est folie que cette ultra-pudeur-là! Vous ne voulez pas montrer le bas de votre jambe, madame Chavannes? Cachez-le et laissez votre voisine montrer le sien. Mais rappelez-vous que le jour où en descendant du tram ou en montant en voiture vous laisserez voir involontairement votre mollet, vous serez infiniment plus schoking que votre voisine.

Voyez-vous, madame, il y a des modes qui gênent infiniment plus à la femme et au monde et qui mériteraient mieux votre ligue «snobismique». Tenez en voilà trois:

1. La mode qui fait de la femme une mineure politiquement, en compagnie des enfants des fous et des criminels.

Et d'un!

2. La mode qui permet à un certain nombre d'individus de s'enrichir aux dépens des autres!

Et de deux!

3. La mode qui veut qu'à vingt ans les fils de vos sœurs apprennent à manier un fusil pour tuer d'autres fils de vos sœurs!

Ah! madame Chavannes, il y a là trois jameuses ligues à fonder, mais de grâce, ayez pitié de cette jolie jupe courte qui rafraîchit notre vieille génération trop bégueule et pas assez humaine.

SPHYNX.

L'appétit des pangermanistes

Quatre-vingt dix hautes personnalités allemandes, députés, professeurs, industriels, financiers demandent qu'on mette à la conclusion de la paix les conditions ci dessous. La censure en a interdit la publication en Allemagne, mais elles ont été données par un journal zurichois. Quoi qu'elles soient déjà vieilles de près de 4 semaines, elles méritent d'être publiées comme symptôme de la mentalité régnante en Allemagne. Les voici:

1. La Belgique en tutelle. — En ce qui concerne la Belgique, le document demande la complète liberté pour l'Allemagne de prendre sur le territoire belge toutes les mesures militaires et maritimes et aussi toutes celles relatives à la représentation politique du pays. Il faut aussi que l'Allemagne se charge de la protection militaire de la Belgique.

2. Annexions en France. — Pour la France, le manifeste demande l'établissement de «frontières militaires le plus favorables possible, qui donnent à l'Allemagne les régions minières indispensables pour le développement de l'empire.

3. Annexions en Russie. — Le troisième chapitre concerne la Russie. Il demande de repousser les frontières de la Russie jusqu'aux territoires habités par les populations russes de l'intérieur et d'annexer à l'Allemagne les provinces baltes et les gouvernements du sud.

4. Contre l'Angleterre. — L'Angleterre devrait «procurer une amélioration des positions militaires allemandes par la cession de points d'appui pour la flotte de mer et la flotte aérienne, vis-à-vis des côtes de la Grande Bretagne.

Une Afrique allemande. — Les ennemis — devraient enfin, collectivement, procurer à l'Allemagne une grande possession coloniale en Afrique.

L'empire devrait recevoir aussi des garanties pour la liberté du commerce dans les pays de l'Entente et l'assurance que les puissances actuellement ennemies ou neutres ne pourraient jamais se coaliser contre l'Allemagne dans le domaine économique.»

Ils n'y vont pas de main morte, les chauvins allemands! Mais de la coupe aux lèvres...

Les négociations franco-suisses

On apprend de source sûre que les négociations à Paris se poursuivent normalement. et qu'il y a lieu d'espérer qu'elles aboutiront à une solution de nature à sauvegarder les intérêts suisses. C'est à tort que l'on a cru que si elles ont été interrompues une première fois, c'est qu'elle auraient donné lieu à des divergences profondes. La vérité c'est que les premiers pourparlers ont révélé la nécessité, pour les délégués suisses de se munir d'une documentation plus complète. Les trois semaines d'interruption ont été précisément employées à parachever cette documentation. La suspension des négociations n'a donc pas eu le caractère inquiétant qu'on lui a généralement attribué.

Capitulation radicale

Les radicaux neuchâtelois, très gênés par l'attitude de leurs députés lors de la session de mars, à Berne, ont tenté un gros effort, sous la pression de la poussée démocratique des socialistes. Ils ont repoli tous les cuivres de leurs fanfares politiques pour le fameux congrès de Corcelles.

On nous accuserait de je ne sais quel crime si nous nous permettions de dire tout ce que nous pensons de cette grosse farce électorale destinée à sauver M. Henri Calame.

Aussi laissons-nous la parole à un journal radical bon teint, le «Genevois».

Nous nous permettons simplement de souligner certains passages éloquentes:

«Au congrès des radicaux neuchâtelois, à Corcelles, dimanche dernier, on a estimé opportun de mettre en cause les Genevois; on a dit que, étant donné l'attitude des radicaux vaudois et genevois, il ne fallait pas songer à la constitution d'une Fédération romande. Nous n'acceptons pas qu'on confonde notre attitude avec celle des dirigeants radicaux vaudois, et nous acceptons moins encore qu'on prétende nous donner indirectement en exemple celle des dirigeants radicaux neuchâtelois. C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de commenter les pâles résolutions de la vibrante assemblée de Corcelles.

Que sont ces résolutions? Elles se résument d'un mot: capitulation. Capitulation sur toute la ligne. Et pourquoi tant de bruit pour rien? Tout simplement parce que, à Neuchâtel — et Neuchâtel n'a rien à envier à cet égard au canton de Vaud — il n'y a plus de contact entre certains élus et leurs électeurs. A d'honorables exceptions près, les députés aux Chambres, qu'ils soient de la Suisse romande ou de la Suisse allemande, ne sont que les humbles serviteurs du pouvoir. On ne compte plus guère de députés des cantons à Berne; en revanche, il y a un nombre fort respectable de députés de Berne dans les cantons. Là est le mal.

On peut, sans courir risque de se tromper, avancer qu'il y a en ce moment, à Berne, trois députés sur quatre au moins, qui ont cessé de représenter l'opinion de leurs... mandants. Et c'est si vrai que les Suisses, quelque langue qu'ils parlent, de quelque canton qu'ils soient, sont au fond d'accord sur le principe essentiel que le peuple doit rester souverain et que le pouvoir civil a le devoir strict de maintenir, de manière efficace, sa suprématie sur le militaire. Mais si les Suisses ont bien, en général, ce sentiment, les députés au National et aux Etats, en ont, pour la plupart, un tout autre; comment concilier leur politique gouvernementale «for ever», et le profond mécontentement populaire? Cjécron lui-même y eût perdu son latin. Il n'est qu'une solution nette et franche: le divorce entre les représentants du peuple, qui ne représentent plus le peuple, et le peuple. Tous les replâtrages ne servent de rien. Et les votes d'accommodement, comme celui de l'assemblée de Corcelles, causent plus de tort à la cause radicale que le silence, qu'on devrait bien observer, puisqu'on se sent incapable d'action réelle et féconde.»

C'est envoyé!

Le scandale de l'orphelinat

Responsabilités!

Le «National Suisse» est gêné aux entournures par la triste affaire de l'Orphelinat. Nous croyons savoir que l'affaire est moins grave que la «Sentinelle» ne le dit, déclarerait-il au lendemain de mon article. Les événements lui ont donné tort et comment!

Ne sachant comment se dépêtrer, il me remet les responsabilités sur le dos. C'est à se demander si les canicules lui ont quelque peu tapé sur les méninges!

J'ai su que Vaucher s'était montré grossier et peu propre à l'égard de deux jeunes filles en ce moment-là à Bâle.

Jamais je n'aurais osé soupçonner ce que les lettres, parvenues dernièrement à la commission, ont révélé.

N'ayant aucun témoignage probant et dans l'impossibilité de chercher une preuve, j'ai fait au mieux en conseillant à des membres de la commission de faire éloigner Vaucher.

Quand notre camarade Stähli a posé la question on l'a persuadé que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes! Si, comme il ressort des lettres des jeunes filles, M. Grandjean était au courant de certains faits, il porte dès ce moment-là une lourde responsabilité.

Mais l'affaire devait subitement grave et claire en même temps, dès que parvinrent les lettres que j'ignorais encore quand j'écrivis mon premier article sur l'affaire de l'orphelinat. Dès ce moment tout doute me

paraît impossible et M. William Jeanneret, en couvrant le directeur de l'orphelinat et en usant d'une disposition réglementaire critiquable, a pris sur lui une part bien grave des responsabilités.

Une chose est certaine, c'est que si j'avais eu en main, en 1914, une preuve aussi probante que les lettres, preuve mise en doute par M^e Bolle, l'affaire n'eût pas traîné.

Tout ce que ce cher chouchou de «National» peut me reprocher, c'est d'avoir été prudent et d'avoir ignoré la gravité des faits.

E. P. G.

L'assemblée des Coopératives Réunies

L'assemblée d'hier soir à la Croix-Blue était très bien revêtue malgré le temps qui invitait si fort à la promenade. Les coopérateurs s'intéressent à leur société, c'est un signe réjouissant. Les rapports de gestion et d'administration très consciencieux et très intéressants seront publiés sans doute in-extenso dans «La Coopération», de sorte que nous n'en donnerons pas même un résumé. Nous nous contenterons d'indiquer quelques données et quelques chiffres qui marquent les progrès de la société et l'activité de ses organes.

Le débit total de l'exercice s'élève à 2 millions 629,953 fr. 94, contre 2,192,338,61 francs l'année dernière. L'augmentation est de fr. 437,615,33, soit du 20%. En se reportant aux débuts de cette entreprise ouvrière, en 1907, époque à laquelle les ventes atteignaient fr. 120,000, on a une idée du chemin parcouru.

L'excédent net, déduction faite de ducroirs relativement forts sur marchandises et d'amortissements pour la grosse somme de fr. 27,500, s'élève à fr. 199,483,88.

Le taux de la ristourne a été fixé à 13% comme les années précédentes. C'est un maximum, c'est même un taux trop élevé et la plupart des coopératives préfèrent, avec raison abaisser quelque peu ce taux et vendre à plus juste prix. Elles ont raison. Mais chez nous, c'est un taux de guerre imposé par la «Conso» concurrente, la société par actions, aux gros fonds de réserve accumulés aux dépens des consommateurs à une époque où elle distribuait des ristournes dérisoires. La Conso utilise maintenant les intérêts de ses fonds à lutter contre la Coopérative, toujours au détriment des consommateurs. Et dire que tant d'ouvriers, tant d'inconscients vont encore à la Conso! Son quinze pour cent? Mais il est avéré qu'il est tout au plus égal: au 13% de la Coopé; et du reste, il faut savoir regarder souvent au-delà de son petit intérêt immédiat même si cet intérêt existe. Mais passons. la vérité ne marche que lentement.

On distribuera donc fr. 176.050 en ristourne ce qui ramène le disponible à 23 mille 433 fr. 88.

De cette somme, fr. 20,000 iront au fonds de réserve; 1383,88 fr. au fonds des veuves; 800 fr. au fonds de secours en cas de maladie; 650 fr. au fonds des Maisons du Peuple de La Chaux-de-Fonds et du Locle; 600 francs à la caisse de retraite du personnel.

Les coopérateurs ont lieu d'être très satisfaits de ce résultat, la marche de la société est excellente, surtout si l'on songe que pendant cette dernière année de guerre et de vie chère, les Coopératives Réunies ont lutté contre la hausse des prix en particulier en ce qui concerne le pain et le lait et qu'elles ont fait ainsi économiser des centaines de mille francs aux consommateurs, et à ses adversaires mêmes. Car telle est l'excellence du principe coopératif que le bien qu'il fait naître rejaille jusque sur ses détracteurs. Actuellement c'est sur le prix des légumes que la Coopé exerce son heureuse influence, et c'était tout à fait urgent, nous en savons quelque chose.

Le service de la caisse d'épargne, ce baromètre de la confiance des coopérateurs se développe aussi de façon tout à fait réjouissante, surtout si l'on tient compte de la dureté des temps.

Il y a des dépôts à La Chaux-de-Fonds pour fr. 260,000 contre 207,000 en 1915; au Locle pour 57,000 fr. contre 35,000 en 1915. et les bons de dépôt se sont élevés de 24 mille francs à 107,000 fr.

C'est la démonstration pratique que les coopérateurs comprennent toujours mieux leur véritable intérêt. Le baromètre de la confiance monte. Il sera bientôt au beau fixe.

Disons en outre que les Coopératives Réunies ont conclu avec leurs 98 employés et employées un contrat collectif que n'ont pas encore admis les maisons concurrentes, et qu'en outre elles ont alloué à tout leur personnel une allocation spéciale «de guerre».

Ces quelques données sont suffisamment éloquentes. Les coopérateurs se sont assurés une fois de plus que leur œuvre est en bonne voie et en de bonnes mains et pour le reste c'est à eux à y parvenir. Le résultat dépend de l'effort de chacun comme aussi les bénéfices sont répartis entre tous.

E. S.

La prise de Gorizia

Du colonel Feyler dans le « Journal de Genève »:

Elle a été permise d'abord par l'enlèvement de deux points dominants, situés au sud et au nord de la tête de pont. Au sud, près de Gradisca, le mont St-Michel, dont l'occupation retient plus spécialement l'attention, cette position étant à l'est de l'Isonzo. Au nord, la cote 609, qui porte le nom de mont Sabotino. La prise de ces deux positions a favorisé l'extension du mouvement vers Gorizia, qui depuis plusieurs mois déjà intensément bombardée de front par l'artillerie italienne, dont les canons sont d'excellente construction, n'a plus été tenable.

Naturellement, comme toutes les opérations analogues de la guerre de position, ce succès ne doit être considéré que comme un avantage préliminaire. Ce serait risquer une illusion que de parler déjà d'une victoire décisive. C'est le cas ou jamais de ne pas se laisser impressionner par les premiers commentaires des journaux. Mieux vaut se réserver, le cas échéant, les surprises agréables et se préserver des mécomptes. La tête de pont de Gorizia n'est qu'une position avancée, entourée dans la plaine basse qui cote moins de cent mètres d'un cirque de hauteurs notablement dominantes et qui, elles, doivent constituer la position principale, celle qu'il faut maintenant enlever pour affermir et compléter la victoire.

Une autre recherche intéressante relève de la situation stratégique générale de l'Autriche-Hongrie, et de l'armée italienne aussi. Jusqu'à quel point cette situation a-t-elle autorisé le succès tactique des Italiens? Ceux-ci ont déjà dirigé de très nombreuses et vaillantes attaques contre la tête de pont, sans parvenir à l'enlever. Ils réussissent aujourd'hui. Cela tient-il uniquement à ce que, les entreprises précédentes ayant préparé l'ouvrage, la poire tombe à sa maturité? Cela provient-il plutôt que, tranquille maintenant du côté du Trentin, l'état-major italien a pu disposer librement des forces plus importantes sur l'Isonzo? Ou encore, cela proviendrait-il de ce que les Austro-Hongrois, obligés de faire face aux Russes dans les Carpathes, se sont affaiblis sur le front sud, ce dont les Italiens auraient profité aussitôt?

Cette dernière circonstance serait particulièrement intéressante, en ce qu'elle témoignerait à son tour, comme tant d'autres, de l'impossibilité pour les Austro-Allemands de maintenir une résistance suffisante sur tout leur front de bataille. Des Alpes aux Carpathes, le jeu serait analogue à celui de la Somme à Verdun. Pendant que l'offensive gagne de l'espace dans le Trentin, la défensive est démantibulée en Galicie, puis quand une offensive peut être reprise dans les Carpathes, la défensive recule sur l'Isonzo. Les faits de ce genre, pour être moins instantanément apparents et certains que les succès ou les revers tactiques, revêtent cependant une plus réelle importance. Ceux-ci dominent une bataille, ceux-là dominent la guerre elle-même.

NOUVELLES SUISSES

VAUD. — Un aviateur qui file. — Un aviateur français, interné à Entre-Monts, près Yverdon, après avoir dévissé une serrure, s'est enfui vendredi. Il a été arrêté à La Chaux-de-Fonds et ramené à Yverdon. Maintenant, il médite au « clou » du danger qu'il y a de prendre la poudre d'escampette.

On est venu le chercher dimanche pour l'emmener à Berne. La personne qui exécutait l'ordre, ne savait pas un mot de français.

JURA BERNOIS

DELEMONT. — Un ballon sonde. — Mardi après midi, vers 4 heures, un ballon sonde assez volumineux et de couleur rouge, est tombé faute de gaz sur la propriété de la Haute-Borne, au nord de notre ville. Il porte des inscriptions et des chiffres, ainsi qu'un petit paquet dont on ignore encore le contenu. Il a été ramassé et mis à la disposition de l'autorité militaire, et un officier est venu enquêter sur place mercredi matin.

Le ballon venait du nord.

VAUFREY. — Un Suisse arrêté. — Un voyageur de commerce, de Lucerne, nommé Max Stutz, âgé de 24 ans, a été arrêté à la ferme de Bouvrance, par des soldats du poste de Vaufrey, sur le Doubs, et remis à l'autorité militaire. Il n'avait ni papiers, ni passeports.

ROSSEMAISON. — Un ignoble individu. — Mardi, le gendarme de Courrendlin conduisait dans les prisons de Moutier un individu âgé de 20 ans, du nom de E., pour tentative de viol sur une fillette de 9 ans. Grâce à un passant, il n'a pu mettre son forfait à exécution.

BEVILARD. — Promenade. — Samedi 12 courant, le Chœur mixte d'Eglise fera sa promenade annuelle. L'itinéraire est le suivant: Départ de Bevilard à 5 1/2 heures du matin, en char, par Bellelay, gorges du Pichoux, Delémont, visite du château du Vorbourg et dîner en plein air. De là, retour par les gorges de Moutier et Court. Nous souhaitons à tous bonne promenade et beaux temps.

ST-IMIER. — Encore des avions? — Plusieurs personnes dignes de foi affirment avoir vu, à l'aide de fortes jumelles, trois aéroplanes qui survolaient le Mont-Soleil, à une très grande hauteur, hier mercredi, à 11 h. 1/4 du matin.

Une enquête est ouverte.

— Conseil général. — Le Conseil général se réunira vendredi soir, à 8 h. 1/4 et discutera les tractanda suivants: 1. Rapport de gestion et comptes de 1915; 2. Fixation de la cote de l'impôt pour 1916; 3. Imprévu. La fraction se réunira ce soir, à 8 h. 1/2. Tous les camarades sont chaleureusement invités à assister à cette assemblée.

Un correspondant. une correspondante, s. v. p.!

Nous avons reçu les lignes suivantes que nous soumettons à nos lecteurs et lectrices souhaitant qu'elles rencontrent la réponse souhaitée.

Monsieur le rédacteur, Bien respectueusement je prends la liberté de solliciter une faveur de votre bienveillance.

Je suis orphelin et célibataire et n'ai presque personne avec qui je suis en relation. Je souhaiterais de tout cœur venir en correspondance avec une personne de votre ville. Cela soulagera beaucoup ma triste captivité...

Dans l'espoir que vous daignerez venir en aide à un pauvre exilé, je vous présente, Monsieur le rédacteur, etc.

Joseph Vander Elst,
5^e de ligne, Bat. 18, CII
interné belge à Zeist (Hollande).

La manifestation de dimanche et la police

Des détails nous parviennent sur ce qui se passait à l'intérieur des prisons pendant que calmement nous manifestations au dehors.

Le samedi déjà, l'ordre était arrivé de tout boucler et d'interdire toutes les visites à l'exception de celle de M^{me} Humbert-Droz. Les autorités craignaient un coup de force contre les prisons depuis l'extérieur et une révolte des détenus à l'intérieur. Aussi tous les détenus furent enfermés dans leurs différentes cellules. (Ceux qui ne sont pas condamnés à la réclusion ont en général la possibilité de sortir dans le corridor conduisant aux cellules de leur étage). Craignant la révolte tous furent bouclés dimanche et des forces de police dissimulées dans tout le bâtiment. Il y en avait dans l'antichambre du géolier, qui surveillaient la porte d'entrée; il y en avait dans la cour intérieure des prisons, aux différents étages; un détenu affirme même en avoir vu au galeas. Tout le long du cortège il y avait des agents de police en civil qui montaient la garde.

Et il paraît qu'ils ont été étonnés du calme de la manifestation, comme ils avaient été étonnés que l'arrestation d'Humbert-Droz se passât en douceur à La Chaux-de-Fonds.

Ils sont étonnés du calme, mais nullement rassurés. Ils sentent bien que ce grand calme sombre du peuple révolté est semblable au calme qui précède la tempête et plus il se prolonge, plus l'orage qui se prépare leur paraît redoutable. Les mesures prises dimanche nous prouvent que la police est inquiète et M. Albert Calame pourrait bien renouveler sa demande de troupes pour la Suisse romande!

Tribune libre

On nous envoie les lignes suivantes; nous croyons qu'elles pourront intéresser nos lecteurs.

Le cas du camarade pasteur

(Réponse à l'article paru dans le « National » du 4 août)

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Humbert-Droz personnellement, mais j'aime à croire qu'il a agi par pure conviction et non pour éprouver une sensation psychologique, ou même pour en tirer des effets matériels.

C'est, par principe qu'il s'est soustrait à la visite sanitaire.

Peu importe qu'il eût pu être renvoyé. Il a résolu un problème, voilà tout. Il ne pouvait le faire qu'ainsi, toute autre manière eût été de moindre valeur.

On ne peut que l'admirer d'avoir mis d'accord ses convictions et ses actes.

M. Humbert-Droz a-t-il tort de prétendre que l'Eglise est le chien de garde du capital? ou de l'Etat? ou du pouvoir établi?

Tout esprit indépendant doit reconnaître que l'Eglise, en Allemagne par exemple, est un des facteurs qui ont produit le « bochisme »; celui-ci existe du reste dans toute l'Europe et pas seulement en Allemagne!

Chaque religion d'Etat a passé par là ou y passera.

Le correspondant aurait dû se passer de parler de la condamnation de M. Humbert-Droz.

Les exécuteurs de l'Etat, en l'occurrence les juges militaires, se chargeront certainement d'écraser la victime sous leurs bottes.

Par son étonnement du « cas », le correspondant se peint lui-même! Connaît-il cette parole: Tout comprendre, c'est tout pardonner...?

Le correspondant n'a pas l'horizon assez large. La conception de l'Etat efface chez lui tout le reste. Tout ce qui est au delà est néant ou néfaste....

Pour être conséquent, M. Humbert-Droz a dû également refuser de payer la taxe militaire, ceci est clair. Humbert-Droz est un des rares esprits, hélas, qui soient conscients du danger qu'offre le dogme de la patrie, avec le militarisme et tout ce qui s'en suit.

Plus loin, le correspondant s'étonne que Humbert-Droz ait payé les impôts civils.

Il n'y a qu'un gamin pour s'étonner de la

sorte et il est puéril de parler de la partie de l'impôt civil, consacré à la défense nationale. Cet argent est fourni par les impôts indirects et on ne peut estimer la part de l'impôt civil qui se perd pour les dépenses militaires.

Si la conception nationale de la Suisse était purement idéale, il vaudrait peut-être la peine de donner la vie pour elle, mais puisqu'elle ne l'est pas....

Et si Jésus a dit: « Rendons à César ce qui est à César », comment le correspondant peut-il l'expliquer de la manière qu'il le fait?

En parlant ainsi, Jésus se moquait des choses terrestres, et de ce fait, des « droits » de César.

Il est certain que le christianisme officiel, depuis Constantin, a abusé de cette sentence, ainsi que de beaucoup d'autres de Christ.

Verus.

Convocations

NEUCHÂTEL. — Jeunesse socialiste. — Ce soir, au Grütli, assemblée générale, à 8 heures très précises. Les membres du Comité central seront présents. Chaque membre doit se faire un devoir d'assister à cette séance.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Changement de garnison. — La IV^e compagnie du bataillon neuchâtelois 19, qui assume depuis cinq semaines la garde des principaux postes de la ville fédérale, est partie mardi matin à 6 heures, pour aller rejoindre son bataillon dans le Jura.

Les Neuchâtelois sont remplacés par des soldats soleurois.

PESEUX. — Parti socialiste. — Le parti socialiste s'est réuni hier soir en son local, en assemblée générale extraordinaire, pour prendre position dans l'affaire communale. Après explications de part et d'autre, l'assemblée a approuvé à l'unanimité moins deux voix, les démarches faites par le groupe socialiste au Conseil général, soit la demande de démission en bloc de tous les conseillers communaux, y compris le représentant du parti.

NEUCHÂTEL

Au marché. — Dès aujourd'hui, la direction de police interdit de vendre au marché, avant 8 heures du matin, des légumes ou des fruits à des revendeurs non domiciliés en ville. De même, interdiction est faite aux revendeurs non domiciliés à Neuchâtel, de circuler sur la place du marché la veille et les jours de marché avant l'heure indiquée ci-dessus.

A la bonne heure!

Noces d'or. — M. et Mme Charles Seinet-Burmans ont fêté, entourés de leurs enfants et petits-enfants, leurs nocés d'or. Le grand-père Seinet, fondateur de la maison de costumes, bien connue, avait déjà, lui aussi, eut le bonheur, il y a 24 ans, de fêter ses nocés d'or. Souhaitons aux jubilaires en core de longs et beaux jours.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un billet d'Humbert-Droz

Notre camarade ne peut exprimer sa reconnaissance directement par la voie du journal, mais en attendant qu'il puisse le faire, il fait parvenir à un ami qui nous les transmet, les quelques lignes suivantes:

A tous les amis, connus et inconnus qui m'ont témoigné leur sympathie de tant de manières depuis mon arrestation, j'adresse mes remerciements émus. Plusieurs fois j'ai eu les larmes aux yeux en recevant ces témoignages si nombreux et si touchants de l'affection du prolétariat. A tous un grand merci.

Plus que jamais et quoi qu'il nous en coûte:

Guerre à la guerre!
A bas le militarisme! et
Mort aux armées!

N. B. — Les nouvelles au sujet de la santé et du moral de notre camarade continuent à être bonnes; nous donnerons demain d'autres détails.

Le budget de 1917. — La commission chargée de l'examen du budget de 1917 s'est réunie hier soir.

Le bureau de la commission a été formé de MM. Th. Payot, président, Edmond Breguet, vice-président et A. Matthias, rapporteur.

Elle a procédé à l'examen minutieux des budgets des écoles professionnelles et les a adoptés; elle insistera, en particulier auprès du Conseil général, sur la nécessité de développer le plus rapidement et le mieux possible l'enseignement de la petite mécanique à l'Ecole de mécanique.

Elle a appris que le Conseil communal déposera dans la prochaine séance du Conseil général un projet d'allocations extraordinaires pour renchérissement de la vie, aux petits fonctionnaires de la Commune.

Grande fête populaire et kermesse de la « Persévérance ». — C'est dimanche 13 août, aux Endroits, que notre vaillante fanfare ouvrière organise sa fête populaire pique-nique. Ne dévoilons pas toutes les surprises; il suffit de dire qu'il y aura déjà concert apéritif et soupe communiste; chacun arrêtera son dimanche pour cette grande fête ouvrière. Voir demain le supplément de détails dans les annonces du journal.

Au théâtre. — Le programme définitif du grand gala d'art français par des artistes

de la Comédie, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, fixé à jeudi prochain 17 août, est définitivement arrêté. On entendra au début de la soirée, le « Stradivarius » de Max Maurey, par trois sociétaires de la Comédie française. Puis des danses, par les premiers sujets de l'Opéra et une partie de concert et la soirée se terminera par « Le malade imaginaire », de Molière, interprété par autant de sociétaires de la Comédie française que la pièce comporte de rôles.

La location sera ouverte dès demain, vendredi, à 9 heures du matin pour les « Amis du théâtre », l'après-midi à 1 heure pour le public.

Société suisse des Commerçants. — Dans sa dernière réunion en assemblée générale, cette société a renouvelé son comité qui sera composé comme suit pour l'année 1916-1917:

Président: M. Fernand Matthey, Grenier 43 E; vice-président: M. Gaston Sandoz; secrétaire M. René Taillard; caissier: M. Otto Knöpfel, Côte 12; vice-caissier: M. Charles Kocher; vice-secrétaire, M. Armand Bossard; bibliothécaire, M. Fernand Jeaneret; assesseur, M. Arthur Tschetter; président de la commission des cours: M. Ed. Wasserfallen; chef des cours: M. Georges Wuthier; adjoint, M. Ernest Blanc.

Bienfaisance. — Par un très généreux anonyme et en reconnaissance de bons soins reçus, l'Hôpital vient d'être favorisé de deux dons, l'un de 500 fr., pour son fonds capital, l'autre de 50 fr. remis à la sœur directrice et destiné à procurer à l'ensemble du personnel divers objets d'utilité ou d'agrément.

Un merci ému au donateur qui une fois de plus prouve son excellent cœur.

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants:

520 fr. pour l'Hôpital, dont fr. 15, de L. J., par l'entremise de la sœur directrice 5 fr. de Mme M. D., pour bons soins reçus à l'Hôpital et 500 fr., d'un malade, par l'entremise de l'intendant; fr. 7,50 pour l'Hôpital d'enfants, de M. V.; 16 fr. pour le Dispensaire, des fossoyeurs de M. Christian Hofstetter; fr. 44 de quelques amis de M. Jean Büttikofer, en souvenir de sa chère épouse, dont fr. 22 pour les pauvres de l'Eglise allemande et fr. 22 pour les pauvres de l'Eglise nationale; fr. 12 pour les Colonies de vacances, produit d'une collecte.

La vente des fruits et légumes au poids

Le Conseil communal, sur la demande de la Commission économique, vient de prendre l'arrêté ci-dessous, qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre:

1. L'usage des mesures de capacité pour la vente des fruits et des légumes sur les places de marchés et dans les rues de La Chaux-de-Fonds, n'est pas autorisée.

2. A l'exclusion des fruits et des légumes qu'il est d'usage de vendre à la pièce ou au paquet, ces denrées ne peuvent être vendues qu'au poids.

3. Toute contravention aux dispositions du présent arrêté, sera punie d'une amende de fr. 2.— à fr. 5.—; elle entraînera la confiscation des mesures défendues. En cas de récidive, l'autorité communale faisant application des dispositions de l'article 43 du Règlement pour la police et la location des places de marchés, pourra interdire à un négociant l'accès de la place et résilier son abonnement sans indemnité.

Nous prions les ménagères d'en prendre bonne note. C'est là une heureuse innovation dans l'intérêt de l'acheteur. Mais cette innovation heurte une très vieille habitude et c'est probablement pourquoi certaines gens, qui n'ont pas l'habitude de faire du 100 à l'heure s'en méfient.

Remarquons qu'ici encore les Coopératives réunies ont pris les devants et ont travaillé dans l'intérêt du consommateur. Dès le début, elles ont pratiqué la vente des fruits et légumes au poids.

Chacun doit en avoir pour son argent.

LA GUERRE

La situation

Au nord de Verdun, l'ouvrage de Thiaumont, évacué par les Français lundi soir, repris par eux mardi, était de nouveau, mercredi matin, en la possession des troupes du kronprinz.

Par ailleurs, les Français ont repoussé toutes les attaques et même progressé dans le village de Fleury. Ils progressent également au nord de la Somme sur un front de 10 kilomètres et une profondeur de 3 à 500 mètres.

Quant aux troupes britanniques, elles sont parvenues aux abords de la station de Guillemont et ont résisté avec succès à de très dures contre-attaques en avant de Pozières.

Les communiqués russes fournissent peu de détails sur les opérations au nord de Loutsk et sur le Sereth, au sud de Brody. Ils signalent en revanche le gros succès remporté au sud du Dniestr par le général Letchinski.

Lemberg, où l'on signale la présence du maréchal de Hindenburg, se trouve ainsi menacée par l'est et par le sud.

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Attaques allemandes repoussées

Les avions bombardent

Au nord de la Somme, les Allemands ont tenté de violentes contre-attaques contre les positions conquises par les Français hier et avant-hier au nord du bois de Hem. Les tentatives brisées par notre feu ont valu de

graves pertes aux Allemands qui ont été repoussés sans sur un point où ils ont réoccupé une tranchée dont une attaque française a repris d'ailleurs la majeure partie.

La progression française dans les éléments que les Allemands occupent continue activement à la grenade. Entre le bois de Hem et la rivière, les Allemands bombardent avec leurs gros calibres les positions que les Français ont organisées. Dans la région de Chaulnes, la lutte d'artillerie continue intense notamment entre Lihons et le chemin de fer de Chaulnes où les Allemands ont pénétré en un point dans les éléments avancés français mais d'où ils ont été rejetés immédiatement à la baïonnette.

Sur la rive droite de la Meuse, le combat autour de Thiaumont a duré une partie de la nuit. Après de nombreuses attaques repoussées, les Allemands y ont pris pied de nouveau, les Français tenant toujours les abords immédiats de l'ouvrage que leur artillerie a pris énergiquement sous son feu. Dans le village de Fleury, les Français ont réalisé quelque progrès à la grenade. Ils ont repoussé après de vifs combats une attaque allemande sur une de leurs tranchées dans le bois de Vaux-Chapitre.

Un pilote français a pris en chasse un appareil adverse au sud de Lunéville et l'a obligé à atterrir devant les lignes françaises où l'artillerie l'a détruit. Sur le front de la Meuse, les aviateurs français ont livré de nombreux combats. Six avions allemands, sérieusement touchés ont piqué brusquement dans leurs lignes. Un ballon captif allemand a été détruit dans la nuit du 8 au 9. Les avions français ont lancé des projectiles sur la poudrière de Rottweil sur le Neckar. Cent cinquante kilos d'explosifs ont été jetés sur les bâtiments et y ont déterminé des incendies et des explosions. Au cours de la même nuit, des escadrilles françaises ont lancé 44 obus sur les gares de Audun-le-Roman, de Longuyon et de Montmédy et 188 sur la voie ferrée de Ternières et la gare de La Fère.

Communiqué allemand

Le communiqué d'aujourd'hui signale une série d'attaques repoussées sur le front occidental et reconnaît l'avance des Russes sur le Dniestre.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué italien

La prise de Goritz

Déjà dans la matinée d'hier, après une intense concentration de feux d'artillerie, notre infanterie avait complété la conquête des hauteurs d'Oslavia et de Podgora, en chassant les derniers détachements ennemis qui s'y trouvaient encore nichés. Les tranchées et les abris ont été trouvés pleins de cadavres ennemis. Partout nous avons trouvé des armes, des munitions et du matériel de toute sorte abandonnés par l'ennemi en complète déroute.

A la tombée de la nuit, des détachements des brigades de Casale et de Pavie ont passé à gué l'Isonzo, dont l'ennemi avait en partie fait sauter les ponts et se sont fortifiés sur la rive gauche. Une colonne de cavalerie et de bersagliers-cyclistes a été aussitôt lancée de l'autre côté du fleuve à la poursuite. Les troupes infatigables du génie ont lancé rapidement des ponts, sous le tir de l'artillerie ennemie, et ont réparé ceux qui avaient été endommagés par l'ennemi.

Sur le Carso, de nouvelles attaques ennemies contre les sommets du mont San Michele ont été repoussées et d'autres tranchées ont été enlevées dans le voisinage de la localité de San Martino.

Le nombre total des prisonniers recensés jusqu'à maintenant est supérieur à 10,000. D'autres continuent à affluer dans les centres de rassemblement. Il n'a pas encore été possible de vérifier tout le butin de guerre, qui sera très grand.

SUR LE FRONT RUSSE

Communiqué russe

Importants succès sur le Sereth et le Dniestre

Sur le Sereth, nos troupes avancent avec succès en consolidant le terrain conquis. Dans cette région, au cours des combats du 4 au 6, nous avons fait prisonniers en tout 166 officiers et 8415 soldats et avons pris quatre canons, 19 mitrailleuses, 11 lance-bombes et lance-mines et d'autre matériel de guerre très important.

Sur le front du Stockod, dans la région de Strobchna, dans la nuit, un parti d'Autrichiens est sorti en levant les mains au-devant d'un de nos régiments. Le colonel Stepanenko s'est approché des Autrichiens mais a été traitreusement tué. Nos soldats ont fusillé tous les Autrichiens.

Près du Dniestre, nos éléments ayant pris l'offensive sur un front de 25 verstes dans la direction de Tysmienica, ont envahi les tranchées de l'ennemi et l'ont poursuivi en combattant. Par une poussée irrésistible, nos vaillantes troupes ont refoulé l'adversaire sur tout le front, se sont emparés de la ville de Plumath, de toute la région à l'est de la ville jusqu'au Dniestre et d'une série de hauteurs au sud-ouest de la ville jusqu'à la voie ferrée Koloméa-Stanislawoff. Notre attaque a été préparée par l'artillerie qui a tiré des projectiles chimiques sur les batteries abandonnées. Notre cavalerie a poursuivi l'ennemi refoulé en désordre. Dans ces combats, une de nos vaillantes divisions a capturé environ 2000 Allemands, plusieurs gros canons et de nombreuses mitrailleuses. Les prisonniers continuent à arriver en grand nombre. Le total n'en est pas encore fixé. Ainsi, les glorieuses troupes du général Letschinsky ont réalisé encore des succès très importants.

Sur le front occidental au sud du Dniestre le succès réalisé par nos troupes continue à

se développer. Poursuivant l'adversaire, nos vaillants éléments ont pris d'assaut la ville de Nidjiouff, les villages de Bratjhouff, Balahitchie, Nadoronica, Tcharnolostze, Kriwotoulanove, la bourgade d'Ofinia, approchant ainsi en partie sur l'aile gauche de la région occupée vers la ligne Volone où la ville de Tysmienica est située. Avant le repliement de l'adversaire, des explosions ont été entendues sur plusieurs points. Il paraît que l'ennemi faisait sauter les ponts et les dépôts. Les prisonniers et les trophées pris seront dénombrés. Leur chiffre sera communiqué prochainement. La région conquise par nous est d'une superficie d'environ 160 verstes carrées.

Grande manifestation pour la paix à Stockholm

On mande de Kandersteg:

Suivant une communication du secrétariat suisse de la conférence des neutres, de grandes démonstrations ont eu lieu le 6 août, à Stockholm, contre la guerre et en faveur de la médiation des neutres. 25,000 personnes y ont pris part. Dans plusieurs grands meetings des discours ont été prononcés, ainsi par le professeur Wolterbeek-Muller de Rotterdam, le conseiller national suisse Scherrer-Füllemann, l'archevêque Voderblom.

En Suède, il y a eu 400 meetings. M. Gœttisheim, conseiller national de Bâle, est arrivé à Stockholm pour prendre part aux travaux de la conférence des neutres.

Une dernière récapitulation permet de constater que lors de la fête fédérale du 1^{er} août, 135,500 personnes ont manifesté en Suisse en faveur de la paix dans le sens de la résolution de Stockholm.

La viande congelée en France

Une curieuse conséquence de la guerre est la popularisation en France d'un mode de nourriture auquel ce pays était jusqu'ici demeuré réfractaire, celui de la viande frigorifiée, congelée ou réfrigérée, ce qui n'est nullement la même chose.

Il se consommait en 1913, en France, pour 862,000 francs de mouton congelé; ce chiffre a passé à 5,9 millions en 1914 et 19 millions en 1915. Pour le bœuf, l'augmentation est bien plus considérable, 3,8 millions en 1913, 26,8 en 1914; 303 en 1915. C'est la diminution du troupeau français qui devenait menaçante qui a dicté cette manière de se procurer de la viande. Dès lors, le troupeau français a pu recommencer à grossir et cette menace grave pour la richesse nationale française s'est dissipée.

LES DÉPÊCHES

L'offensive italienne continue

ROME, 10. — On mande d'Udine au «Giornale d'Italia»:

Le duc d'Aoste, après avoir passé sur la rive gauche de l'Isonzo, continue son opération, en infligeant à l'ennemi des pertes très lourdes, surtout en prisonniers.

La ligne autrichienne de l'Isonzo, depuis le sud de Tolmino jusqu'à la mer, est en notre entière possession.

Nos fantassins et nos artilleurs sont admirables d'élan et d'endurance.

On mande de Vicenze à la «Tribuna»:

La marche en avant de nos fantassins au-delà de l'Isonzo s'accroît, précédée par des raids de cavalerie.

2000 Autrichiens ont été faits prisonniers. Beaucoup de matériel de guerre a été recueilli.

Calme relatif

PARIS, 9. — (Havas). — Communiqué officiel:

Au nord de la Somme, nous avons entièrement réoccupé, au nord du bois Hem, la tranchée où l'ennemi avait réussi à prendre pied cette nuit. Nous avons fait là 50 prisonniers.

Notre progression continue au nord du bois de Hem, où un vif combat se déroule à notre avantage.

Sur la rive droite de la Meuse, grande activité des deux artilleries dans les secteurs de Thiaumont-Fleury-Vaux-Bois du Chapitre-le-Chénois. Aucune action d'infanterie.

Journée relativement calme sur le reste du front.

Encore des zeppelins

LONDRES, 9 (Havas). — Officiel. — Des aéronefs allemands ont survolé la côte est de l'Angleterre ce matin de bonne heure. Un autre aéronef a visité la côte sud-est de l'Ecosse. Les dirigeables n'ont pas pénétré très avant dans l'intérieur mais ils ont jeté une quantité de bombes sur plusieurs localités près de la côte. Sur plusieurs points les dirigeables, attaqués par les canons anti-aériens ont été chassés. On compte actuellement trois femmes et un enfant tués et quatorze blessés. Il n'y a aucun dommage militaire important.

Les ouvriers de Glasgow veulent des vacances

GLASGOW, 9. — Dans une réunion tenue mardi soir, la Fédération des mécaniciens constructeurs de navires a décidé, quoique le ministre des munitions leur eût demandé de continuer le travail jusqu'à ce qu'il puisse fixer la date des vacances, que ceux d'entre eux qui n'en auraient pas eu avant le 19 août cesseraient de travailler du 19 au 28 août.

On l'a rêvé

BERLIN, 9. — (Officiel). — Le haut commandement allemand communique que la nouvelle publiée par quelques journaux suisses, le 5 août 1916, suivant laquelle trois

avions allemands auraient survolé Porrentruy, La Chaux-de-Fonds et St-Imier, est de pure invention. Aucun avion allemand n'a survolé le territoire suisse.

Le «Bremen» a-t-il coulé?

LONDRES, 9. — Suivant une dépêche de New-York aux journaux, l'agent de l'Eastern Forwarding Co, à qui le «Deutschland» était consigné, a déclaré que le bruit suivant lequel le «Bremen» était coulé était des plus vraisemblables.

Dans la mer du Nord

BERLIN, 9. — Dans la période du 31 juillet au 5 août, un de nos sous-marins a coulé dans la mer du Nord treize vapeurs de pêche anglais et un vapeur charbonnier également anglais.

Recettes douanières

BERNE, 10. — Les recettes des douanes fédérales se sont élevées en juillet à 4 millions 237,990 fr. 33, soit à 480,705 fr. 07 de moins qu'en juillet de l'an dernier. Du 1^{er} janvier à fin juillet elles ont atteint un total de 32,632,617 fr. 49, ce qui équivaut à une augmentation de 485,992 fr. 40 sur la période correspondante de 1915.

Les méfaits du beau temps

CHATEAU-D'ŒX, 10. — Après une lutte acharnée des pompiers on a réussi à éteindre un incendie de forêt qui avait éclaté le 2 août aux Bochaires. Il a fallu travailler jour et nuit, creuser des tranchées, por-

ter de l'eau pour combattre le sinistre. Une trentaine d'internes anglais ont prêté leur aide aux pompiers. Les pertes sèches par le propriétaire, M. Jean Raynaud, aux Granges d'Oex, sont considérables, car ce beau bois était en pleine croissance.

Prévision du temps

Pas de changements notables.

Pour couvrir les frais de l'injuste condamnation de Alber par le juge de paix du Val-de-Ruz

Listes précédentes		Fr. 203.50
J. H.		1.-
D'un proprio patron		1.-
Pour plus de justice à Cernier. Un camarade du Locle		1.-
Pour une nouvelle victime de la justice radicale. Un vieux radi. St-Imier		2.-
Un qui se souvient de leurs procédés, St-Imier		3.-
L. M.		0.50
A. J.		0.50
A. S.		0.50
E. B.		0.50
A. R.		1.-
C. B.		2.-
C. R.		1.-
E. S.		5.-
A bas les juges injustes. E. M.		8.-
Des ouvriers de la fabrique Challandes		3.20
D'un groupe de boitiers des Longines		3.20
A. S., Landéron		1.50
Pour du lait allongé		1.50
Total		Fr. 238.05

Camarades faites sentir à la maison Grosche et Greiff ce qu'est en notre ville la solidarité prolétarienne.

Grande Liquidation de Fin de Saison

autorisée par la Préfecture

Malgré la grande hausse dans toutes les marchandises nous offrons une série d'articles de la saison, qui doivent partir A TOUT PRIX. Tous nos clients savent que nous vendons en temps habituel déjà à des prix très bon marché, mais ce que nous offrons aujourd'hui, c'est une

dégringolade de prix sans fin

Nous offrons du 10 au 18 Août:

Une série de Blouses couleur, valeur jusqu'à fr. 3.50,	liquidées à fr. 2.-
Une série de Blouses couleurs, valeur jusqu'à 5.-,	liquidées à 3.-
Une série de Blouses couleurs, tous modèles, valeur jusqu'à 15,	liquidées à 6.50
Une série de Blouses soie pongée, valeur jusqu'à 15.-,	liquidées à 8.50
Une série de Blouses couleurs, avec cols, valeur 5.50,	liquidées à 3.90
Une série de Blouses couleurs, laine, valeur 12.50,	liquidées à 8.50
Une série de Blouses couleurs, voile, valeur 12.50,	liquidées à 8.50

UN LOT ROBES POUR DAMES, BLANCHES

Valeur: Fr. 25.-, liquidées: Fr. 8.50

Une série de Costumes pour dames, valeur jusqu'à 50.-,	liquidés à 16.50
Une série de Costumes pour dames, valeur jusqu'à 60.-,	liquidés à 20.50
Une série de Jupes en toile, blanches et coul., val. jusq. 12,	liquid. 7.75 et 6.25
Une série de Tabliers pour dames, fourreaux, val. jusqu'à 6.-,	liquidés à 3.95
Une série de Tabliers pour dames, fourreaux, extra, val. jusqu'à 8,	liq. à 5.40
Une série de Tabliers d'enfants, fourreaux, extra, val. jusqu'à 2.25,	liq. à 1.10
Une série de Tabliers d'enfants, valeur 2.50, (d'après grandeur),	depuis 1.50
Une série de Swæters pour garçons, valeur 2.-,	liquidés à 1.35
Une série de Chemises pour dames, blanches, valeur 3.50,	liquidées à 2.25
Une série de Caleçons pour dames, blancs, valeur 3.50,	liquidés à 2.20
Une série de Sous-tailles pour dames, blanches, valeur 1.60,	liquidées à 0.95
Une série de Chemises p. hommes, blanches, devant coul., val. 6.50, liq. à	4.25
500 pièces Broderie (4 m. 10), valeur jusqu'à 4.50,	liquidées depuis 0.85
Un lot de Cols blancs brodés pour dames, valeur 0.70,	liquidés à 0.35
Un lot de Cols blancs brodés pour dames, valeur fr. 1.-,	liquidés à 0.55
Un lot de Cols blancs brodés pour dames, valeur fr. 2.-,	liquidés à 0.95

UN LOT COUVRE-LITS, toutes les grandeurs, en tulle

Valeur jusqu'à Fr. 18.-, liquidés Fr. 7.-

Une série de Souliers toile, blancs et gris, valeur 9.50,	liquidés à 4.50
Une série de Souliers bruns, pour fillettes, valeur 11.-,	liquidés à 7.50
Une série de Souliers bruns, pour dames, valeur 16.50,	liquidés 10.50
Une série de Souliers bruns, pour hommes, valeur 22.50,	liquidés 16.50
Une série de Pantoufles lasting, Nos. 35-37, valeur 8.50,	liquidés 5.-
Une série de Souliers lasting à lacets, Nos. 37-43, valeur fr. 12,	liquidés 7.50
Une série de Souliers lasting à boutons, caloche, Nos. 35-42, val. 13.50, liq.	8.50

Envoi contre remboursement.

Il ne sera pas donné à choix.

MAGASIN de SOLDES et OCCASIONS

10, Rue Neuve - La Chaux-de-Fonds

(Vis-à-vis de la Pharmacie Coopérative)

Se recommande,

ACHILLE BLOCH.

Lotion X
contre la chute des cheveux
et pellicules.

A. Kunz-Huelin
Parfumeur
Au Salon Suisse
Premier-Mars, 4

Occasions
extra avantageuses

A VENDRE
1 superbe buffet de service moderne,
noyer ciré clair, avec vitraux, ébénisterie très soignée.
1 table à deux rallonges noyer ciré,
fr. 75.—
1 belle et bonne machine à coudre,
cousant en avant et en arrière, dernier système, fr. 110.—
Quelques beaux divans moquette extra, 3 places, fr. 35.— pièce.
Tous ces articles sont garantis neufs et cédés à très bas prix. 1488
A profiter de suite.

SALLE DES VENTES
14, rue Saint-Pierre, 14
La Chaux-de-Fonds. Téléph. 16.43

Potager à gaz On demande à acheter un potager à gaz de 2 ou 3 trous, en bon état, ainsi qu'un lustre à gaz. S'adresser rue du Parc 74, chez M. Berberat. 1474

A vendre un mobilier à l'état de neuf. S'adresser de midi 1/2 à 1 h. 1/2 et de 7 à 9 h. du soir, rue du Progrès 99, au rez-de-chaussée à droite. 1478

Occasion
MOBILIER complet
Fr. 530

A vendre une chambre à coucher, complète composée d'un grand lit de milieu, double face, 1 sommier, à ressorts, 42 ressorts.
1 matelas, crin animal noir, 1 trois coins, 1 traversin, 2 oreillers, 1 duvet édre-don.
1 table de nuit à niche.
1 superbe grand lavabo avec très grande glace.
1 belle armoire à glace avec intérieur tringles laiton.
Travail très soigné.
Tout intérieur bois dur.
Le tout cédé au prix extraordinaire de
Fr. 530

Garantie neuve et meilleur marché que de l'usagé.
Se hâter. 1490

SALLE DES VENTES
14, rue Saint-Pierre, 14
La Chaux-de-Fonds

Photographie
A. CLÉMENT
Saint-Imier 1380
Marronniers 49 :: Téléphone 78

On opère tous les jours, même les dimanches et jours de fête et par tous les temps.

Antiquités. Amateur de fauteuils et sculptures, ainsi que n'importe quel meuble que ce soit. Se recommande. S'adresser Balance 4, au 3me. 1483

Occasion
MOBILIER complet
Fr. 293

A vendre superbe mobilier Louis XIV, composé d'un grand lit de milieu double faces, avec sommiers bourrelets 42 ressorts, 1 matelas crin animal noir, 1 trois coins, 1 traversin, 2 oreillers, 1 duvet édre-don.
1 table de nuit assortie.
1 belle table carrée pieds tournés, bois dur.
1 lavabo noyer poli, avec marbre et belle glace.
1 beau régulateur, belle sonnerie.
2 beaux tableaux paysages.
4 chaises à fleurs, très solides.
Le tout garanti neuf et cédé au prix incroyable de
Fr. 293

Occasion à profiter de suite

SALLE DES VENTES
14, rue St-Pierre, 14
Chaux-de-Fonds 1489

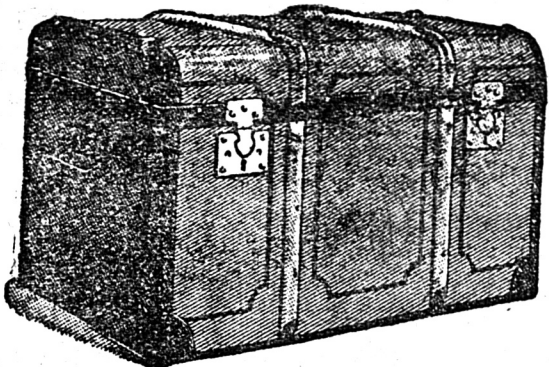
Consultations
chaque vendredi, au Café des Alpes, rue St-Pierre, de 1 à 5 heures du soir.
M. Strimer
Médecin naturaliste diplômé
On peut aussi envoyer l'urine avec une petite description de la maladie.
8268 Se recommande.

Place Hôtel-de-Ville

Panier Fleuri

Rue Léopold-Robert

Malles
Suit-Cases
Valises



Malles
Sacs de Touristes
Plaids

Timbres-Escompte 5 %

Timbres-Escompte 5 %

Maison spéciale d'Articles de voyage

La mieux assortie La meilleur marché

Grand Salon de Coiffure Suisse
POUR MESSIEURS

4, PREMIERS-MARS, 4

A. KUNZ-HUELIN

Installation des plus modernes et selon les principes de l'hygiène 1483

SHAMPOINGS AVEC SÉCHOIR ÉLECTRIQUE

Parfums de la parfumerie Clermont & Fouet, depuis 35 ct. le flacon.

Savon de toilette à la violette, 50 cent. le flacon.
Savon Malys, contre les taches de rousseur, 1 fr. Eau de Quinine, 1 fr. le flacon. Eau de Cologne, 75 cent. le flacon. Eau d'orties contre la chute des cheveux et les pellicules, 1 fr. 50 le flacon. Poudre de riz Hygis, 50 cent. la boîte; blanc, rose, naturelle. Filet-front, très grand, 55 cent. pièce. Filet en soie, 35 cent. Calots pour la coiffure haute, 75 cent. Shampoings, 25 cent. pièce, au goudron, aux racines d'orties, aux œufs, aux camomilles. — Tout ce qui concerne la Parfumerie et la coiffure est notre spécialité. 1098

C. DUMONT

Rue Léopold-Robert 12 :: Vis-à-vis de la Fleur-de-Lys

Votre intérêt

est de visiter les
GRANDS MAGASINS
SCHOECHLIN

Rue Léopold-Robert 66, Minerva

Vous aurez l'occasion de comparer nos prix
Service d'Escompte Neuchâtelois

Un bon Tourneur

P-6117-1

1497

sur machines REVOLVER est demandé de suite par FRITZ PAULI, Fabricant de boîtes à VILLERET

Bons ouvriers

Mécaniciens-Outilleurs

sont demandés à la Fabrique «OMNIUM», rue du Commerce 130.
Forts gages. 1481

Il est de votre intérêt de profiter

des

Ventes - Réclame

que font les Magasins d'Articles pour Messieurs

AU PROGRÈS

Vis-à-vis de la Poste 1496

Vendredi 11 Août : Nouveaux Lots avantageux

1 lot Chemises tricot, devant fantaisie	3.90	1 lot Cravates	0.95
Les trois	11.—	Les trois	2.50
1 lot Chemises blanches devant reps	2.90	1 lot Cravates	1.45
Les trois	8.25	Les trois	3.50
1 lot Chemises de nuit	3.25	1 lot Bretelles Tissus élastique pattes en soie	2.—
Les trois	9.—		

Les Bandits de la Procédure

sont à vendre chez le porteur, rue Fritz-Courvoisier 40a. 1440

On engagerait de suite, à l'Etablissement «Exact», rue Sophie-Mairet 3. 1477
une polisseuse d'acier et une perceuse

Acheveur
d'échappements

pour 12 et 13 lignes ancre est demandé au plus vite par 1472

Fabrique du Parc

Remonteurs
de rouages

Acheveurs
d'échappements

pour petites pièces ancre bonne qualité, sont demandés de suite. S'adresser au comptoir «La Raison», rue de la Paix 3. 1473

Commissionnaire

On demande de suite un jeune homme pour les travaux de magasin. S'adresser rue Léopold-Robert 30. 1479

On demande un
jeune garçon

pour faire les commissions entre les heures d'école. S'adresser rue Jaquet-Droz 31, 2me étage. 1480

Jeune Fille

On demande une jeune fille, rétribuée, pour aider dans un ménage de deux personnes, où elle aurait l'occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à Madame Martin-Lang, marchand de bétail, à Liestal. 1492

Apprenti

Un jeune garçon est demandé comme apprenti faiseur de secrets or. S'adresser à l'atelier Ch. Frank, rue Daniel Jean Richard 16. 1485

On demande une fillette ou personne plus âgée pour garder un enfant. S'adresser rue du Parc 116, au 2me étage, jusqu'à 2 heures ou le soir. 1498

On demande une fillette tranquille et aimant les enfants pour garder une petite fille l'après-midi S'adresser rue D.-P. Bourquin 11, au plain-pied à gauche. 1470

Appareilleurs

On demande de bons ouvriers appareilleurs, bien au courant des installations d'eau et de gaz. Adresser les offres avec copies de certificats, sous chiffres G. 7816, E., au bureau du journal. 1475

Oublié dans un Café de tempérance près du Château à Neuchâtel, dimanche soir, une ombrelle jaune et blanche. Prière de la renvoyer contre les frais à Paul Gigon, rue du Nord 169, Chaux-de-Fonds. 1476

A vendre 6 poules en pleine ponte, 1 coq et plusieurs lapins. S'adresser chez M. Leuthold, rue Combe Greurin 29, maison de la ferme, entre midi et 1 h. ou le soir. 1423

Poussette A vendre une poussette anglaise à l'état de neuf. Bas prix. S'adresser rue du Doubs 119, au sous-sol. 1415

A vendre 1 boîte de compas, 1 planche à dessin, 1 té en excellent état. Prix: 14 fr. S'adresser au bureau du journal. 1420

Etat-civil du Locle
Du 9 août 1916

Naissance. — Henri-Ernest, fils de Eugène Jotterand, agent de police et de Marie-Gabrielle née Gros-pierre-Tochenet, Vaudois.

Promesse de mariage. — Renfer Johann-Alfred, négociant et Graf Olga, les deux Bernois.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds
Du 9 août 1916

Naissances. — Reverchon Suzanne-Madeleine, fille de Georges-Alfred, peintre-décalqueur, et de Fanny-Bertha née Jaquet, Vaudoise.

Godat Marcel-Henri, fils de André-Léon-Xavier, commis, et Jeanne née Meier, Bernois.

Promesses de mariage. — Matthey-Jaquet Charles-Adrien, fabricant d'horlogerie, et Juvet Mathilde-Cécile, sans profession, tous deux Neuchâtelois.

Décès. — 2541. Degiez David-Samuel, veuf de Léontine née Favre, Vaudois, né le 4 août 1850.

106. Inhumé aux Eplatures. Aeberhardt, époux de Marie-Louise née Beck, Bernois, né le 1er mai 1852.

Incineration N° 512: Pétremand, Louise-Elise, fille de Fritz-Arthur, et de Elise Bertilde née Barbezat Neuchâteloise, née le 22 novembre 1886.

Incinérations

Jeudi 10 août 1916, à 3 heures: M. Dubois - dit - Cosandier, Louis-Marc, 40 ans, 9 mois, rue Léopold-Robert 78. Sans suite, départ à 2 1/2 h.